



Pour diffusion immédiate

Ré:Sonne propose un Tarif de radio satellite pour 2011

Toronto, le 17 juillet 2010 – Aujourd’hui, Ré:Sonne Société de Gestion de la Musique a annoncé que son projet de Tarif 4 de radio satellite pour 2011 a été déposé auprès de la Commission du droit d’auteur le 31 mars dernier. Il s’agit du renouvellement du Tarif de radio satellite en vigueur pour les années 2007 à 2010.

Ce projet de tarif propose les mêmes taux de redevances que ceux initialement proposés par Ré:Sonne pour les années 2007 à 2010. Il met également de l’avant certaines modifications aux dispositions administratives du tarif, compte tenu de l’expérience que Ré:Sonne a dans la gestion du tarif actuel.

Des détails relatifs aux ajustements proposés peuvent être consultés en ligne au <http://cb-cda.gc.ca/tariffs-tarifs/proposed-proposes/music-musique-f.html>.

Au sujet de Ré:Sonne

Ré:Sonne Société de Gestion de la Musique est la société canadienne à but non lucratif dédié à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et producteurs de disques pour leurs droits d’exécution. Au nom de ses membres, représentant des milliers d’artistes-interprètes et de producteurs de disques, Ré:Sonne émet des licences pour l’exécution de la musique enregistrée en public, la diffusion et les nouveaux médias. Tous les revenus ainsi générés sont répartis parmi les membres. Seuls les coûts réels sont retranchés. Créée en 1997 (sous l’acronyme SCGDV), ses organisations membres sont l’AFM, l’ACTRA RACS, Artistl, l’AVLA et la SOPROQ. Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour obtenir un complément d’information : www.resonne.ca.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Ré:Sonne
Laura Spencer
lspencer@resound.ca
416-355-8320

Relations avec les médias
Don Hogarth
don@hogarthpr.com
416-565-8920